



Assemblée générale

Distr. générale
16 novembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 138 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2023

Prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2023

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Bureau intégré des Nations Unies en Haïti

Vingtième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2023

I. Introduction et contexte

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2023 (A/77/6 (Sect. 3)/Add.7). Dans le cadre de son examen du rapport, le Comité a reçu des informations complémentaires et des éclaircissements, ainsi que des réponses écrites datées du 3 novembre 2022.

2. Par sa résolution 2645 (2022), le Conseil de sécurité a décidé d'élargir le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et de le proroger jusqu'à 15 juillet 2023. Il a également décidé que le groupe du BINUH chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires intégrerait jusqu'à 42 civils et agents en détachement placés sous la direction d'un chef de la police civile des Nations Unies, et que le groupe des droits humains du BINUH disposerait d'une capacité particulière de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment des moyens de repérer les conseillers pour la protection des femmes, selon qu'il conviendrait. Il a enfin demandé au BINUH de collaborer avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'autres organismes compétents des Nations Unies afin d'aider les autorités haïtiennes à combattre les flux financiers



illicites, ainsi que le trafic et le détournement d'armes et de matériels connexes et de renforcer la gestion et le contrôle des frontières et des ports. Dans le préambule de la résolution, le Conseil a par ailleurs constaté que le BINUH avait besoin d'une sécurité et d'une souplesse suffisantes, notamment de capacités adéquates sur le plan de la perception de la situation et de la surveillance (A/77/6 (Sect.3)/Add.7, par. 3). Dans son rapport, le Secrétaire général décrit les activités à mener et les produits à exécuter par le Bureau. Ces produits s'ajoutent à ceux qui sont énumérés dans le projet de budget initial figurant dans le document publié sous la cote A/77/6 (Sect. 3)/Add.4 (ibid., par. 17 et tableau 1).

3. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, dans sa résolution 2645 (2022), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de consulter le Gouvernement haïtien, les pays concernés et les organisations régionales au sujet des options envisageables en vue d'un renforcement de l'appui à la sécurité concernant les efforts faits par la Police nationale d'Haïti pour combattre des niveaux élevés de violence en bande organisée, et de lui présenter un rapport au sujet de ces consultations. Au cours des mois d'août et de septembre, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, avec le concours du BINUH, a procédé auxdites consultations avec les autorités haïtiennes et les autres parties prenantes nationales ainsi qu'avec les membres du Conseil de sécurité, les États Membres de la région et les autres États Membres de la Communauté des Caraïbes et l'Organisation des États américains, qui se sont déclarés désireux d'apporter leur coopération. Au cours de ces consultations, les autorités haïtiennes ont exprimé une préférence en faveur d'un soutien des partenaires internationaux prenant la forme d'un déploiement immédiat, au niveau bilatéral, d'une force armée spécialisée aux effectifs suffisants pour faire face à l'aggravation de la crise humanitaire, dans le but de mobiliser l'aide et la logistique nécessaires à la lutte contre le choléra, de rétablir sur tout le territoire l'approvisionnement en carburant et en eau potable traitée, de débloquent la circulation des biens et des services et de rouvrir les hôpitaux et les écoles. Dans une lettre adressée le 9 octobre au Président du Conseil de sécurité pour rendre compte des consultations menées, le Secrétaire général a proposé, comme moyen d'apporter une aide immédiate à Haïti en matière de sécurité, qu'un ou plusieurs États Membres, agissant bilatéralement à l'invitation du Gouvernement haïtien, déploient une force d'action rapide. Ayant demandé des précisions, le Comité a également été informé que l'objectif actuel du Gouvernement haïtien était de doter le pays d'un nouveau gouvernement démocratiquement élu d'ici à février 2024.

4. Le Secrétaire général indique que la dégradation des conditions de sécurité en Haïti l'a contraint en juin 2022 à débloquent un financement d'urgence de 1 400 000 dollars en vertu du pouvoir qui lui est accordé d'engager des ressources au titre des dépenses imprévues et extraordinaires. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, sur les fonds ainsi autorisés, 1 394 805 dollars (100 %) ont été employés. Le BINUH les a utilisés pour financer l'acquisition et le déploiement rapides de cinq véhicules blindés (A/77/6 (Sect. 3)/Add.4, par. 39).

Police nationale d'Haïti

5. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la Police nationale d'Haïti a été créée en 1995 après la dissolution des Forces armées d'Haïti. Depuis lors, les missions successives des Nations Unies, dont la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH), se sont notamment employées à former et à équiper la Police nationale d'Haïti et à en renforcer les effectifs. Grâce au soutien des opérations de maintien de la paix et à la coopération bilatérale, la Police nationale était forte de 15 404 agents en 2019 au moment de la clôture de la MINUJUSTH, contre 3 500 à 4 000 en 2004 lors du déploiement de la MINUSTAH.

Alors que l'objectif de 18 000 agents semblait en passe d'être atteint en décembre 2021, la Police nationale ne compte actuellement que 12 800 agents en service actif, dont seul un tiers sont appelés, à un moment ou à un autre, à assurer le maintien de l'ordre et à exercer des fonctions de sécurité publique.

6. Si les crises politiques, les gangs et la violence des gangs persistent depuis des décennies en Haïti, leur nombre et leur intensité connaissent une explosion depuis deux ans, entre vagues de violence politique et emprise de la criminalité organisée. L'insécurité a pris un nouveau tournant en 2021, avec le début des attaques coordonnées contre les postes de police et les repréailles aux opérations de lutte antigang menées par la Police nationale d'Haïti. Nombre de postes de police ont ainsi été endommagés, vandalisés ou attaqués à coups d'armes à feu ou de pierres (32 en 2019, 16 en 2020, 51 en 2021, 15 à la mi-août 2022).

7. Dans le cadre d'une évaluation du mandat confié au BINUH par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2600 (2021), les observateurs ont noté que les bandes étaient mieux armées, utilisaient des méthodes plus sophistiquées et avaient un plus grand ancrage au sein de l'élite politique et économique haïtienne qu'elles ne l'étaient depuis 2004. Ils ont également constaté qu'elles possédaient des armes automatiques de haut calibre modernes dignes de celles employées par les forces de sécurité bien armées du monde entier. Au terme de l'évaluation des capacités de la police, il a été recommandé de consolider les compétences spécialisées du BINUH en vue d'aider la Police nationale d'Haïti à renforcer : a) ses capacités opérationnelles en matière de lutte contre les gangs, de renseignement criminel, de lutte contre les enlèvements, de criminalité financière et d'enquêtes criminelles ; b) ses capacités administratives en matière de gestion des ressources humaines (recrutement, vérification des antécédents, formation) ; c) ses capacités en matière de commandement et de contrôle (intégrité, surveillance, responsabilité). Le Conseil de sécurité a confirmé les recommandations issues de l'évaluation dans sa résolution 2645 (2022).

II. Ressources nécessaires

8. Dans son rapport, le Secrétaire général rend compte des ressources supplémentaires demandées pour le BINUH en 2023 par suite de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2645 (2022). Ces ressources viennent s'ajouter aux montants demandés par le Secrétaire général dans son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, dans lequel figurent les ressources demandées pour 2023 au titre du groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions) (A/77/6 (Sect. 3)/Add.4).

9. Le Secrétaire général indique que les ressources supplémentaires s'élèvent au total à 5 630 700 dollars, au titre du chapitre 3 (Affaires politiques). Ces ressources, qui portent le montant total des crédits demandés pour 2023 à 27 973 200 dollars, soit une augmentation de 6 131 900 dollars (28,1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2022, se répartissent comme suit : a) 436 200 dollars pour les dépenses au titre des militaires et du personnel de police, soit une augmentation de 55,2 % par rapport aux ressources initialement demandées pour 2023, imputable au déploiement proposé de huit membres de la Police des Nations Unies supplémentaires ; b) 3 126 600 dollars pour les dépenses au titre du personnel civil, soit une hausse de 19,4 % par rapport aux crédits initialement demandés pour 2023, liée à la création proposée de 38 emplois civils ; c) 2 067 900 dollars pour les dépenses opérationnelles, soit une augmentation de 38,3 % par rapport aux ressources initialement demandées pour 2023, nécessaire pour financer les nouvelles activités prescrites (A/77/6 (Sect. 3)/Add.7, tableau 4 et par. 47 à 49).

10. Le Secrétaire général propose de déployer huit membres de la Police des Nations Unies supplémentaires et de créer 25 emplois de temporaire soumis à recrutement international (2 P-5, 3 P-4, 3 P-3 et 17 agents du Service mobile) et 13 emplois de temporaire soumis à recrutement national (4 administrateurs recrutés sur le plan national et 9 agents locaux). Il propose également de réaffecter un emploi de la classe P-4 au sein du même service. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs du BINUH sont récapitulées dans le tableau 1 ci-dessous (ibid., par. 19 à 46).

Tableau 1
Propositions concernant les effectifs du BINUH

<i>Unité administrative</i>	<i>Proposition</i>
1. Service de la police et des questions pénitentiaires	<p>a) Déploiement de deux spécialistes de la lutte contre les enlèvements, dont les titulaires fourniront des conseils techniques en vue de renforcer la capacité opérationnelle de la Police nationale d'Haïti à dissuader et à contrer les enlèvements.</p> <p>b) Déploiement d'un(e) spécialiste de la protection des lieux de crime, dont le (la) titulaire sera chargé(e) de fournir des conseils stratégiques et techniques à la Police nationale d'Haïti afin d'améliorer les pratiques en matière d'enquêtes criminelles, de renforcer les politiques internes et d'animer les programmes de formation.</p> <p>c) Déploiement d'un spécialiste des enquêtes financières et économiques, dont le (la) titulaire aura pour mission de conseiller la Police nationale d'Haïti sur le renforcement de sa capacité opérationnelle sur le plan technique afin d'améliorer l'efficacité des enquêtes sur les flux financiers illicites.</p> <p>d) Déploiement de deux spécialistes du contrôle de l'intégrité et de la conformité, dont les titulaires seront chargés d'aider la Police nationale d'Haïti à renforcer le dispositif de vérification des antécédents des aspirants policiers et des policiers en service et la mise en place de mécanismes de contrôle interne et de suivi des responsabilités.</p> <p>e) Déploiement de deux spécialistes de la lutte contre les bandes organisées, dont les titulaires seront chargés de fournir à la Police nationale d'Haïti un appui technique en ce qui concerne les opérations, les approches et les stratégies de répression des bandes.</p> <p>f) Création d'un emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (lutte contre les bandes organisées) (P-4), dont le (la) titulaire sera chargé(e) de jouer un rôle d'interlocuteur auprès du Directeur central de la police administrative et de chapeauter l'équipe de conseillers opérationnels du Service de la police et des questions pénitentiaires du BINUH.</p> <p>g) Création d'un emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (enquêtes criminelles) (P-4), dont le (la) titulaire sera chargé(e) de diriger l'équipe d'appui opérationnel aux activités policières, de travailler en étroite coordination avec les acteurs de la police judiciaire dans le cadre des enquêtes criminelles et de contribuer aux activités de gestion et de renforcement des capacités des unités d'enquête nationales.</p>

- h) Création d'un emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (lutte contre les flux illicites) (P-3), dont le (la) titulaire jouera un rôle d'interlocuteur auprès du responsable du Bureau des affaires financières et économiques de la Direction centrale de la police judiciaire, et fournira aux intervenants nationaux une assistance technique, un encadrement et des formations sur la question des flux financiers illicites et sur les techniques de lutte contre le blanchiment d'argent.
- i) Création d'un emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (administration) (P-3), dont le (la) titulaire jouera un rôle d'interlocuteur auprès du Directeur du personnel et proposera une assistance technique, des formations et un soutien consultatif sur tous les aspects relatifs à l'administration des ressources humaines.
2. Groupe de la communication stratégique et de l'information
- j) Création d'un emploi de porte-parole (P-5), dont le (la) titulaire aura pour mission de fournir à la Représentante spéciale du Secrétaire général des conseils techniques et stratégiques sur des questions d'information et de communication très complexes, et d'exercer les fonctions de porte-parole principal(e) du BINUH.
- k) Création d'un emploi de spécialiste de l'information (adjoint(e) de 1^{re} classe) (production de contenus multimédias) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire aura pour mission de mettre à profit les communications numériques pour sensibiliser la population haïtienne et l'opinion internationale en produisant des contenus multilingues de haut niveau et en les diffusant sur les plateformes adaptées.
3. Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance
- l) Création d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4), dont le (la) titulaire conseillera la haute direction de la mission sur les moyens d'aider le Gouvernement haïtien à mettre un terme aux flux financiers illicites, au blanchiment d'argent et au financement des activités criminelles.
- m) Création d'un emploi de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire aura pour mission d'appuyer les travaux du (de la) spécialiste des questions politiques (P-4) pour ce qui est de lutter contre les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent.
4. Service des droits humains
- n) Création d'un emploi de conseiller(ère) hors classe pour la protection des femmes (P-5), dont le (la) titulaire sera chargé(e) de diriger la Section de la protection des femmes et de coordonner l'action menée par la mission face aux violences sexuelles et fondées sur le genre liées aux bandes organisées.
- o) Création d'un emploi de conseiller(ère) pour la protection des femmes (police) (P-3), dont le (la) titulaire sera chargé(e) de donner des conseils techniques aux unités de police spécialisées haïtiennes, en particulier à celles se consacrant aux infractions sexuelles et aux infractions commises sur la personne de mineurs.
- p) Création de deux emplois de conseiller(ère) pour la protection des femmes (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont les titulaires auront pour mission d'aider le (la) conseiller(ère) principal(e) pour la protection des femmes (chef de section) à rechercher, recueillir, vérifier, consigner, analyser et synthétiser de façon systématique les informations sur les faits de violence sexuelle associée à la violence armée.

5. Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire)	q) Réaffectation d'un emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-4) pour en faire un emploi d'assistant(e) spécial(e) (P-4) afin de doter le Bureau de la Représentante spéciale adjointe (Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire) des moyens de renforcer l'intégration et de mieux exploiter la capacité du BINUH et de l'équipe de pays des Nations Unies à aider le Gouvernement haïtien à consolider les mesures socioéconomiques, les programmes de lutte contre la violence et le fonctionnement du système judiciaire.
6. Section de la sécurité	r) Création de neuf emplois d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile), dont les titulaires seraient chargés d'assurer la protection rapprochée des hauts fonctionnaires des Nations Unies. s) Création de sept emplois d'agent(e) de liaison pour les questions de sécurité (Service mobile), dont les titulaires auront pour mission de renforcer l'équipe chargée des interventions d'urgence en cas d'atteintes à la sécurité du personnel du BINUH.
7. Groupe des transports	t) Création d'un emploi de fonctionnaire des transports (Service mobile), dont le (la) titulaire sera chargé(e) de piloter les fonctions de transport et de répondre efficacement aux besoins connexes de la mission liés à l'intensification des activités du fait de l'adaptation du mandat. u) Création de neuf emplois de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)], dont les titulaires auront pour responsabilité d'assurer le transport du personnel de la mission en toute sécurité dans les véhicules blindés nouvellement déployés.

11. En plus des justifications figurant dans le rapport du Secrétaire général (ibid., par. 19 à 46), le Comité consultatif s'est fait communiquer des renseignements supplémentaires sur les 38 emplois civils qu'il est proposé de créer et sur les 8 membres de la Police des Nations Unies supplémentaires qu'il est proposé de déployer.

Service de la police et des questions pénitentiaires

12. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les emplois de membre de la Police des Nations Unies requéraient des profils que l'on rencontre généralement au sein des services de police et qui peuvent donc être facilement pourvus au moyen de partenariats avec les États Membres. En revanche, s'ils supposent également que leurs titulaires aient une expérience dans le domaine du maintien de l'ordre, les emplois civils requièrent des profils spécifiques qui ne sont pas facilement mobilisables dans le cadre des déploiements de la Police des Nations Unies. La décision d'employer différentes catégories de personnel a été prise au cas par cas, compte tenu de certains facteurs ou paramètres clefs qui comprennent notamment l'expérience pertinente (par exemple, l'exercice de rôles de direction ou de fonctions techniques), les qualifications dans les domaines pertinents et l'ancienneté de l'homologue national direct à encadrer. Entre autres compétences, les policiers en tenue apportent une expertise technique et pratique complète dans des domaines spécifiques grâce à des expériences pratiques en matière de réponse, d'intervention, d'enquête et de prévention. Les titulaires d'emplois de membre de la police civile doivent toutefois posséder une formation universitaire appropriée en plus de qualifications, notamment une expérience de supervision/de gestion permettant d'avoir une conscience plus large des approches appropriées en matière de gestion de la police et les compétences nécessaires pour communiquer efficacement et

stratégiquement avec des officiers de haut rang et/ou d'autres partenaires internationaux de divers horizons. À titre d'illustration, le Comité a été informé que l'emploi de conseiller(ère) pour la protection des femmes (P-3) au sein du Service des droits humains était un emploi civil, car son titulaire apporterait un soutien et des conseils techniques aux unités de police spécialisées haïtiennes, en particulier à celles se consacrant aux infractions sexuelles et aux infractions commises sur la personne de mineurs, afin de renforcer leurs capacités concernant les enquêtes criminelles sur les infractions sexuelles et les violences fondées sur le genre liées aux bandes organisées. En outre, le (la) titulaire serait appelé(e) à travailler avec les magistrats et les juges ainsi qu'avec les organisations de la société civile en vue de renforcer leur capacité à prévenir ces formes de violence et à y répondre. Ces fonctions vont au-delà de celles d'un agent de police.

Section de la communication stratégique et de l'information

13. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, constatant qu'il était nécessaire de renforcer la capacité de communication stratégique du BINUH, le Conseil de sécurité a encouragé le renforcement de la communication stratégique publique concernant le mandat et le rôle particulier du Bureau (résolution [2645 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité, par. 6). Le BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies en Haïti cherchent à communiquer plus activement et auprès d'un public plus large, y compris en créole haïtien, dans un contexte fortement polarisé par les crises multiples, afin de faire connaître ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent faire pour aider le Gouvernement haïtien à remédier aux problèmes profonds que connaît le peuple haïtien. La stratégie de communication du BINUH prévoit d'utiliser les ressources supplémentaires proposées pour mobiliser les acteurs en Haïti et dans le monde entier afin de les pousser à s'intéresser aux difficultés politiques et aux problèmes de sécurité complexes et persistants auxquels se heurte Haïti et pour susciter des actions porteuses de changement positif. Cette stratégie a vocation à définir proactivement l'environnement de communication dans lequel évolue la Mission afin d'en faire connaître le mandat, d'aider à changer les perceptions erronées sur la Mission et de susciter la mobilisation des leaders d'opinion et de la population en général, mais aussi de contribuer à la mise en œuvre du mandat de la Mission. À cette fin, le (la) titulaire de l'emploi de porte-parole (P-5) dont la création est proposée exercera les fonctions de chef de la Section de la communication stratégique et de l'information. Il (elle) serait chargé(e) de diriger et d'animer une équipe intégrée de spécialistes de l'information et des relations avec les médias composée d'un(e) responsable de la communication (P-4) et de deux administrateurs recrutés sur le plan national fournis par le BINUH, ainsi que d'un(e) administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national fourni(e) par l'équipe de pays des Nations Unies par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur résident et spécialisé(e) dans la communication humanitaire. L'actuel(le) responsable de la communication (P-4) exercerait les fonctions de chef adjoint de la Section et de porte-parole adjoint et serait chargé(e) d'assurer les relations avec les médias, de coordonner la production de contenus et de supports multimédias et de mener des campagnes d'information. Le (la) titulaire de l'emploi de spécialiste de l'information (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) proposé serait responsable de la production de contenus et de supports multimédias, tandis que celui (celle) de l'emploi de spécialiste de l'information (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) existant serait chargé(e) d'entretenir un contact permanent avec les médias locaux pour les tenir informés des activités menées par le BINUH. Tout en reconnaissant la nécessité d'une stratégie de communication globale et d'une meilleure communication sur l'action des Nations Unies et ce qui est fait pour aider le Gouvernement et le peuple haïtiens, le Comité note le rôle majeur que joue la Représentante spéciale du Secrétaire général comme principale porte-parole.

Le Comité consultatif compte que des informations au sujet de la stratégie de communication et de son incidence seront communiquées dans le prochain rapport sur le budget-programme.

Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance

14. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les titulaires des emplois dont la création est proposée doivent permettre de contribuer à l'élaboration d'une approche cohérente et globale pour lutter contre les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent afin de mieux soutenir les partenaires nationaux. Le (la) spécialiste des questions politiques (P-4) et le (la) spécialiste des questions politiques (adjoindé(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) intégreraient l'équipe du Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance du BINUH, où ils soutiendraient leurs homologues dans d'autres entités du Gouvernement haïtien que la police, notamment les Ministères de la justice et de l'intérieur. Ils seraient chargés d'aider à traiter les aspects généraux de bonne gouvernance en matière de la lutte contre les flux financiers illicites, notamment en appuyant les activités visant à examiner les cadres juridiques applicables, à mener des travaux de recherche et d'analyse, et à assurer la liaison avec les partenaires régionaux et internationaux en matière de corruption et de flux financiers illicites.

Service des droits humains

15. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, dans un rapport publié le 14 octobre, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a souligné que les mesures prises aux niveaux national et international pour répondre aux besoins et aux droits des victimes de violences sexuelles perpétrées par les gangs étaient insuffisantes et inadaptées compte tenu de l'ampleur des problèmes (www.ohchr.org/fr/press-releases/2022/10/haiti-gangs-use-sexual-violence-instill-fear-un-report). En l'état actuel des effectifs du Service des droits humains, le BINUH n'a pas la capacité d'assurer le suivi, la prévention et la répression des violences sexuelles et fondées sur le genre, en particulier en ce qui concerne la violence des gangs. Pour compenser le manque de ressources, un(e) spécialiste des droits humains (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au sein de l'équipe de suivi a été désigné(e) point focal sur la violence sexuelle et chargé(e) d'assurer le recensement et l'enregistrement des faits de violence sexuelle. Dans le prolongement de la résolution 2645 (2022) dans laquelle le Conseil de sécurité a indiqué que le groupe des droits humains du BINUH devrait disposer d'une capacité particulière de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment des moyens de repérer les conseillers pour la protection des femmes, selon qu'il conviendra, les ressources supplémentaires soutiendront les efforts que le Service des droits humains du BINUH déploie pour : a) renforcer la capacité de recherche, de collecte, de vérification, d'enregistrement, d'analyse et de synthèse des faits signalés ; b) conseiller les unités de police spécialisées haïtiennes ; c) aider la police nationale à élaborer et à appliquer des stratégies policières adaptées à la lutte contre les infractions à caractère sexuel et les violences fondées sur le genre ; d) fournir des conseils stratégiques aux hauts responsables de la mission sur l'intégration de la prise en compte de la violence sexuelle liée aux gangs dans la planification et les activités de la mission ; e) renforcer le dialogue avec la société civile et les organisations dirigées par des femmes ; f) favoriser la meilleure efficacité de la coordination avec les équipes de pays des Nations Unies dans la réponse de la Mission aux violences sexuelles liées aux gangs. Si la mission s'emploie à assurer la fourniture de conseils stratégiques ainsi que le suivi, l'analyse et l'établissement de rapports, l'équipe de pays des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF),

s'efforce de prévenir la violence sexuelle et de soutenir les victimes, notamment en leur fournissant des soins médicaux, une assistance juridique, un soutien psychosocial et une aide à la réinsertion/réintégration. Ayant demandé des précisions, le Comité a également été informé que le déploiement d'un(e) conseiller(ère) principal(e) pour la protection des femmes était conforme à la pratique suivie dans d'autres missions politiques spéciales comme la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ou la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie.

*Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général
(Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire)*

16. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la réaffectation proposée de l'emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-4) pour en faire un emploi d'assistant(e) spécial(e) (P-4) était justifiée par la complexité et l'ampleur accrues des responsabilités de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire) au regard des mandats fondamentaux du BINUH et de l'approche intégrée du système des Nations Unies en Haïti, en particulier la supervision directe des composantes chargées de la justice et de la lutte contre la violence de proximité. Le (la) spécialiste de la gestion de programme exerçait des fonctions de nature plus administrative (notamment l'appui aux ressources humaines et aux finances), tandis que l'assistant(e) spécial(e) répondrait au besoin pour la Représentante spéciale adjointe de bénéficier d'un soutien plus analytique et plus stratégique avec l'approfondissement de ses responsabilités consécutive à l'élargissement du mandat. Ayant vocation à appuyer l'exercice des fonctions de représentant spécial adjoint et non de celles de coordonnateur résident et de coordonnateur de l'action humanitaire, cet emploi ne fait pas l'objet d'un partage de coûts avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

Section de la sécurité

17. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la sécurité du personnel des Nations Unies était assurée par les forces de l'ordre du pays hôte. Compte tenu des difficultés que connaît actuellement la Police nationale d'Haïti, le BINUH cherche à renforcer ses propres capacités en matière de sécurité en mettant en œuvre les recommandations issues des évaluations des risques liés à la sécurité personnelle du chef et du chef adjoint de la mission et les mesures de gestion des risques de sécurité à Port-au-Prince pour le personnel de la mission. Les neuf agents de protection rapprochée (Service mobile) seraient amenés à travailler en équipe de trois pour assurer la protection du (de la) chef et du (de la) chef adjoint(e) de la mission. Dans les limites de leurs capacités, ils seraient également appelés à assurer la protection des hauts fonctionnaires des Nations Unies en visite. En outre, il est proposé de créer sept emplois d'agent(e) de liaison pour les questions de sécurité (Service mobile) en 2023 afin de renforcer les trois équipes d'intervention d'urgence, actuellement composées d'agents locaux de la Police nationale d'Haïti, pour assurer une capacité d'intervention 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (extraction de personnel, reconnaissances, patrouilles dans les locaux de l'ONU). **Le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur la situation en matière de sécurité seront communiquées dans le prochain projet de budget.**

Section des transports

18. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la création de l'emploi de fonctionnaire des transports (Service mobile) était nécessaire pour les raisons suivantes : a) l'accroissement de la charge de travail du Groupe des transports lié à l'augmentation prévue des effectifs de la mission et à la détérioration des conditions de sécurité en Haïti, qui nécessite la mise en place d'un système de répartition pour organiser et gérer les mouvements de véhicules blindés vers une « zone rouge » de moins en moins sûre, à l'appui des activités essentielles prescrites, ainsi que les mouvements de personnel sous escorte dans des véhicules blindés à destination et en provenance de l'aéroport international ; b) la mise en place d'un système de gestion du parc avec suivi et contrôle par géolocalisation, qui nécessite une supervision et un contrôle permanents en raison du caractère sensible de la tâche ; c) le suivi et la prévision des besoins en carburant de la mission en raison de la crise du carburant qui sévit dans le pays et, selon la disponibilité du carburant, l'approvisionnement des besoins au moyen de contrats commerciaux et d'accords de prestations de services avec les partenaires des Nations Unies. L'emploi de fonctionnaire des transports exercerait également une responsabilité plus stratégique : celle de redéfinir et de diriger en permanence le soutien aux transports de la mission en fonction des ressources disponibles. Le (la) titulaire de l'emploi existant d'assistant(e) (transports) (Service mobile) remplit des fonctions plus techniques et opérationnelles, notamment : a) procéder à l'attribution des tâches aux chauffeurs ; b) assurer le suivi des besoins de répartition et la distribution des moyens de transport non consommables ; veiller à ce que les registres pour les biens de transport durables soient tenus et traités conformément aux procédures et aux délais établis ; faire en sorte que les véhicules puissent constamment faire l'objet d'une affectation temporaire à l'appui de tâches ponctuelles et d'urgence, selon les instructions du (de la) titulaire de l'emploi de fonctionnaire des transports dont la création est proposée.

19. Le Comité consultatif recommande d'approuver les propositions du Secrétaire général relatives aux effectifs pour 2023.

Taux de vacance

20. Le Secrétaire général indique que les taux de vacance qui ont été appliqués aux prévisions relatives aux emplois qu'il est proposé de créer sont de 50 % pour les emplois soumis à recrutement international et emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, de 35 % pour les emplois d'agent(e) local(e) et de 10 % pour le déploiement de membres du personnel de la Police des Nations Unies (A/77/6 (Sect.3)/Add.7, par. 47 et 48). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu des informations sur les taux de vacance moyens par catégorie de personnel (voir tableau 2 ci-dessous). Le Comité relève qu'à l'exception du personnel recruté sur le plan international, les taux de vacance moyens pour la période de janvier à septembre 2022 pour toutes les catégories de personnel sont supérieurs aux taux de vacance approuvés. **Le Comité consultatif compte que des justifications complémentaires sur les taux de vacance proposés seront fournies à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport.**

Tableau 2
Taux de vacance moyens par catégorie de personnel (pourcentage)

Catégorie	Taux approuvé pour 2022 (janvier à septembre 2022)	Taux moyen
Personnel recruté sur le plan international	20	18
Administrateurs recrutés sur le plan national	1	15
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	6	19
Police des Nations Unies	0	9

Emplois vacants

21. Le Comité consultatif s'est fait rendre compte de l'état des procédures visant à pourvoir les emplois vacants (voir tableau 1 de l'annexe au présent rapport). Le Comité note que les neuf emplois d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile) et sept des neuf emplois de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)] ont été pourvus. **Le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur l'état des procédures de recrutement visant à pourvoir les postes vacants au BINUH seront communiquées à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport.**

Dépenses opérationnelles

22. Le Secrétaire général indique qu'un montant supplémentaire de 2 067 900 dollars au titre des dépenses opérationnelles est demandé pour soutenir les activités du BINUH, à savoir : a) consultants et services de consultants : 53 100 dollars, pour permettre au Service des droits humains de rester informé de la situation et d'effectuer un suivi dans les zones contrôlées par les bandes auxquelles le BINUH a peu accès ; b) voyages officiels : 240 300 dollars, pour financer les voyages effectués par des membres du personnel dans le cadre d'affectations provisoires ; c) installations et infrastructures : 717 500 dollars, pour financer la location de bureaux supplémentaires au siège de la Mission, l'entretien des sites de colocation et l'acquisition de fournitures et d'équipements liés à la sécurité ; d) transports terrestres : 118 900 dollars, pour financer l'assurance responsabilité et l'achat de carburants pour les huit véhicules blindés acquis au titre des dépenses imprévues et extraordinaires autorisées par le Secrétaire général ; e) communication et informatique : 508 900 dollars, pour financer l'achat de matériel informatique et de matériel de communication, l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui du fait de l'augmentation de la surface des bureaux et de l'accroissement des effectifs de la mission ; f) santé : 63 400 dollars, pour financer des fournitures médicales, dont des vaccins et des articles médicaux consommables, pour les effectifs supplémentaires de la mission ; g) fournitures, services et matériel divers : 365 800 dollars, pour financer principalement le recours à des compétences externes dans les domaines de l'analyse des données, des achats, des acquisitions, de l'ingénierie et des ressources humaines (ibid., par. 49).

Consultants et services de consultants

23. Le montant total des ressources demandées pour 2023 au titre des consultants et des services contractuels s'élève à 387 100 dollars, ce qui représente une augmentation de 218 300 dollars (129 %) par rapport aux crédits de 168 800 dollars ouverts en 2022. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les dépenses engagées en 2021, sans faire l'objet d'une ouverture de crédits, s'élevaient à 6 000 dollars. Le Comité a également été informé que les dépenses réalisées

entre janvier et septembre 2022 se montaient à 46 035 dollars, tandis que les dépenses prévues entre octobre et décembre 2022 s'établissaient à 25 000 dollars. La sous-utilisation prévue en 2022, d'un montant de 97 765 dollars (57,9 %), est principalement imputable aux conditions de sécurité dans la zone de la mission qui ont empêché le déploiement des consultants. Pour 2023, les ressources supplémentaires demandées en rapport avec le mandat élargi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2645 (2022) s'élèvent à 53 100 dollars et sont destinées à financer des activités dans deux domaines principaux : celui du Service des droits humains afin de fournir des capacités sur le plan de la perception de la situation et de la surveillance ; celui du Service de la police et des questions pénitentiaires afin d'organiser et d'animer des séminaires et des séances de formation à l'intention du personnel de police affecté à des unités spécialisées dans des domaines critiques du maintien de l'ordre (vérification des antécédents, blanchiment d'argent/flux financiers illicites, lutte contre les enlèvements, renseignement criminel). **Le Comité consultatif réaffirme que le recours à des consultants doit être limité au strict minimum et que les activités de base doivent être exécutées en interne (voir A/75/7/Add.3, par. 18). Compte tenu également des dépenses engagées au premier semestre 2022, le Comité recommande de réduire de 5 % (2 700 dollars) le montant des crédits supplémentaires demandés au titre des consultants et des services de consultants.**

Voyages officiels

24. Le montant total des ressources demandées pour 2023 au titre des voyages officiels s'élève à 421 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 240 300 dollars (soit 132,5 %) par rapport aux crédits de 181 300 dollars ouverts en 2022. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur les dépenses engagées en 2021 et au 30 septembre 2022, qui font apparaître un important dépassement des crédits pour la majeure partie de 2022. Les dépenses réalisées entre janvier et septembre se montent à 425 761 dollars, tandis que les dépenses prévues entre octobre et décembre 2022 s'élèvent à 19 387 dollars. Le dépassement de 263 848 dollars (145,5 %) tient principalement aux frais de voyage de l'équipe d'évaluation indépendante en Haïti, aux coûts afférents au déploiement de membres du personnel en affectation temporaire pour combler les lacunes créées par la situation en matière de sécurité, ainsi qu'aux frais de voyage pour assister à une réunion organisée par le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Pour 2023, les ressources supplémentaires demandées en rapport avec le mandat élargi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2645 (2022) s'élèvent à 240 300 dollars et sont imputables aux déplacements fréquents à effectuer dans la zone de la mission pour appuyer le mandat élargi dans les domaines de la police et des services pénitentiaires, des droits humains, de la protection des femmes, de la sécurité, ainsi qu'à l'affectation temporaire de membres du personnel pour accroître les capacités d'appui à la mission pendant les périodes de renforcement des effectifs dans les domaines de l'administration, des finances et du budget et des ressources humaines. **Prenant note de la nécessité de déployer du personnel d'appui aux missions dans le cadre d'affectations temporaires, le Comité consultatif espère que de plus amples informations sur l'efficacité du modèle d'appui à la mission figureront dans le prochain projet de budget.**

Installations et infrastructures

25. Le montant total des ressources demandées pour 2023 au titre des installations et infrastructures s'élève à 3 087 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 717 500 dollars (soit 30 %) par rapport aux crédits de 2 370 100 dollars ouverts en 2022. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur les dépenses engagées en 2021 et au 30 septembre 2022, qui font apparaître une sous-utilisation

des crédits pour la majeure partie de 2022. Les dépenses réalisées entre janvier et septembre se montent à 1 454 00 dollars, tandis que les dépenses prévues entre octobre et décembre 2022 s'élèvent à 523 414 dollars. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait que les coûts relatifs aux services de sécurité ont été moindres que prévu dans le budget de 2022. Pour 2023, les ressources supplémentaires demandées en rapport avec le mandat élargi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2645 (2022) s'élèvent à 717 500 dollars et tiennent à l'augmentation des dépenses au titre de la location de locaux et des services de sécurité. La montant de 342 000 dollars au titre de la location de locaux correspond au coût du contrat de location d'une nouvelle aile comportant 13 bureaux au siège du BINUH à l'intention du personnel supplémentaire proposé, qui seront fournis dans le cadre du contrat de location clef en main avec Karibe Hotel que le Bureau occupe actuellement. Le montant supplémentaire de 242 400 dollars au titre des services de sécurité correspond au coût du remboursement des huit nouveaux membres de la Police des Nations Unies autorisés pour les mesures de sécurité résidentielles et au matériel de sécurité supplémentaire (78 400 dollars).

Fournitures, services et matériel divers

26. Le montant total des ressources demandées pour 2023 au titre des fournitures, services et matériel divers s'élève à 792 400 dollars, ce qui représente une augmentation de 506 400 dollars (soit 177,1 %) par rapport aux crédits de 286 000 dollars ouverts en 2022. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur les dépenses engagées en 2021 et au 30 septembre 2022, qui font apparaître un important dépassement des crédits pour la majeure partie de 2022. Les dépenses réalisées entre janvier et septembre 2022 s'élèvent à 967 200 dollars, tandis que les dépenses prévues entre octobre et décembre 2022 font apparaître un ajustement de 6 453 dollars. Le dépassement est principalement imputable au fret et aux frais connexes en 2022. Pour 2023, les ressources supplémentaires demandées en relation avec le mandat élargi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2645 (2022) s'élèvent à 365 800 dollars et sont motivées par les dépenses prévues au titre des prestataires externes devant fournir un soutien technique par projet dans des domaines tels que l'informatique, le génie et les fonctions de la chaîne d'approvisionnement. Le Bureau compte faire appel aux services de prestataires pour des missions d'expertise technique d'une durée limitée dans des domaines où les capacités lui font défaut, notamment : a) assistance technique pour configurer et former les utilisateurs aux logiciels et matériels de suivi du parc par géolocalisation ; b) conception d'applications informatiques destinées à automatiser le système de répartition et formation des utilisateurs ; c) soutien technique pour renforcer le plan de continuité des opérations du Bureau par des mesures durables. On peut citer comme autres exemples le soutien à la planification de la demande, aux appels d'offres, à la gestion des déchets et à la communication de l'information à ce sujet, ainsi qu'aux initiatives en matière d'énergie verte. **Le Comité consultatif n'est pas entièrement convaincu de l'opportunité de faire appel à l'externalisation pour répondre à des besoins périodiques en matière d'appui aux missions. Le Comité espère que de plus amples informations sur l'efficacité du modèle d'appui en Haïti figureront dans le prochain projet de budget. Il recommande donc de réduire de 5 % (18 300 dollars) le montant des ressources supplémentaires demandées au titre des fournitures, services et matériel divers.**

Dépenses pour 2021 et 2022 (janvier à septembre)

27. Le Comité consultatif s'est fait fournir des données comparatives, ventilées par objet de dépense, sur les crédits initialement demandés et les crédits supplémentaires demandés pour 2023, ainsi que sur les dépenses effectives de 2021 et de la période

allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022 (voir tableau 2 de l'annexe au présent rapport).

28. Sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 23 et 26 du présent rapport, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles soient approuvées.

III. Questions diverses

Rôle du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU en Haïti

29. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, depuis octobre 2019, le BINUH participe au budget de sécurité financé selon le principe du partage des dépenses locales du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies géré par le PNUD, pour les services suivants : communications ; formation en matière de sécurité opérationnelle ; programme d'identification des véhicules ; centre de gestion des crises ; gardes ; soutien psychologique. La contribution est calculée par personne et versée annuellement (voir tableau 3 ci-après).

Tableau 3

Contribution au budget de sécurité financé selon le principe du partage des dépenses locales

(En dollars des États-Unis)

	2019	2020	2021	2022
Contribution	156 469	31 036	51 306	67 710

Le budget de sécurité financé selon le principe du partage des dépenses locales pour 2023 est à l'étude dans l'attente d'éventuelles modifications dues à la situation actuelle. Seront également pris en considération les prix des carburants et l'inflation, qui doivent encore être évalués en détail. Il n'y a pas d'emplois de sécurité financés en commun dans le tableau des effectifs du BINUH. Toutefois, il y a huit emplois en Haïti financés dans le cadre d'activités cofinancées par le Département de la sûreté et de la sécurité [1 conseiller(ère) en chef pour la sécurité (P-5), 1 agent(e) de coordination de la sécurité (P-4), 1 agent(e) de coordination de la sécurité (P-3) et 5 assistants (sécurité sur le terrain) (G(AC))].

Rôle de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en Haïti

30. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que l'ONUDC mettait actuellement en œuvre trois programmes en Haïti : le Programme de contrôle des conteneurs ; le Projet de communication aéroportuaire ; le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime. L'action de l'ONUDC porte sur le renforcement des capacités nationales en matière de gestion des frontières et de maintien de l'ordre maritime en vue de lutter contre les trafics et la criminalité organisée. Dans le domaine de la gestion des frontières, l'ONUDC travaille avec la République dominicaine, où une unité de contrôle portuaire a été mise en place à Dajabon. L'ONUDC et le BINUH ont conclu un accord de prestation de services, mais sont des entités administrativement distinctes. Dans le cadre de cet accord, le BINUH met à la disposition de l'ONUDC les espaces de bureau et tout le matériel (y compris les voitures et les radios) nécessaires à son fonctionnement, moyennant remboursement des coûts et tant que le financement des activités de l'Office en Haïti est assuré.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

31. Le Secrétaire général indique que l'Assemblée générale est invitée :

a) À approuver les ressources supplémentaires demandées pour couvrir les dépenses afférentes au personnel de police et au personnel civil et les dépenses opérationnelles ;

b) À ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 5 630 700 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) ;

c) À ouvrir au chapitre 36 (Contributions du personnel) des crédits supplémentaires de 299 900 dollars, qui seront compensés par l'inscription du montant identique au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2023 (ibid., par. 50).

32. Sous réserve des recommandations qu'il a formulées dans le présent rapport, le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général.

Annexes

Tableau 1

État des procédures de recrutement visant à pourvoir les postes vacants

<i>Unité administrative</i>	<i>Titre de l'emploi</i>	<i>État de la procédure de recrutement</i>
Ressources humaines	Spécialiste des ressources humaines (P-3)	Un avis de vacance de poste à pourvoir sur liste de réserve a été publié.
Santé	Infirmier(ère) en chef (P-2)	La procédure visant à pourvoir cet emploi est quasi terminée. Il ne manque que l'approbation du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions.
Transports	Chauffeur(euse) (AL)	La procédure de recrutement est terminée.
Transports	Chauffeur(euse) (AL)	La procédure de recrutement est terminée.
Transports	Chauffeur(euse) (AL)	La procédure de recrutement est terminée.
Transports	Chauffeur(euse) (AL)	La procédure de recrutement est terminée.
Transports	Chauffeur(euse) (AL)	La procédure de recrutement est terminée.
Transports	Chauffeur(euse) (AL)	La procédure de recrutement est terminée.
Transports	Chauffeur(euse) (AL)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne manque que le certificat de police.
Achats	Fonctionnaire chargé(e) des achats (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) (AN)	Le titulaire ayant repris ses fonctions au terme d'un congé spécial sans traitement, l'emploi n'est plus vacant.
Équipe des approvisionnements essentiels	Assistant(e) (fournitures) (SM)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à procéder à la sélection du candidat.
Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général	Spécialiste des questions de genre (P-4)	L'emploi est occupé par un membre du personnel qui se trouve en affectation provisoire au Siège jusqu'au 8 mars 2023. La durée initiale de cette affectation était trop courte pour qu'il y ait lieu de procéder à un remplacement.
Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général	Fonctionnaire du protocole (AN)	La procédure de recrutement a été lancée. L'avis de vacance de poste doit être publié.
Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance	Spécialiste des affaires judiciaires (P-4)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à procéder à la sélection du candidat.
Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance	Spécialiste des questions politiques (AN)	La procédure de recrutement est terminée.
Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance	Observateur(trice) électoral(e) adjoint(e) (AN)	La procédure de recrutement est en cours. L'épreuve écrite doit avoir lieu le 18 octobre 2022.

<i>Unité administrative</i>	<i>Titre de l'emploi</i>	<i>État de la procédure de recrutement</i>
Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance	Spécialiste hors classe du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (P-5)	La procédure de recrutement est terminée.
Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (P-4)	La procédure de recrutement a été lancée. L'avis de vacance de poste doit être publié.
Service de la police et des questions pénitentiaires	Chef de la Police des Nations Unies (D-1)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à procéder à la sélection du candidat.
Service de la police et des questions pénitentiaires	Observateur(trice) électoral(e) adjoint(e) (AN)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à procéder à la sélection du candidat.
Service de la police et des questions pénitentiaires	Spécialiste de la planification de la Police des Nations Unies (P-3)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à procéder à la sélection du candidat.
Service de la police et des questions pénitentiaires	Assistant(e) administratif(ve) (AL)	La procédure de recrutement est terminée.
Sécurité	Assistant(e) (sécurité sur le terrain) (AL)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à arrêter le calendrier des entretiens.
Sécurité	Assistant(e) (sécurité sur le terrain) (AL)	La procédure de recrutement est terminée.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est terminée.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est terminée.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne manque que la vérification d'aptitude médicale.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est terminée.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste qu'à confirmer la date d'entrée en fonctions.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est terminée.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à procéder à la sélection du candidat.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à procéder à la sélection du candidat.
Sécurité	Agent(e) de protection rapprochée (SM)	La procédure de recrutement est quasi terminée. Il ne reste plus qu'à procéder à la sélection du candidat.
Service des droits humains	Spécialiste des droits humains (P-4)	La procédure de recrutement est terminée.

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SM = Service mobile.

Tableau 2
Dépenses engagées à ce jour en 2022 et prévisions pour le reste de l'année

	<i>Budget 2022</i>	<i>Dépenses effectives de janvier à septembre 2022</i>	<i>Dépenses prévues d'octobre à décembre 2022</i>	<i>Dépenses prévues pour 2022</i>	<i>(Solde inutilisé)/ dépassement</i>
Police civile	826 400	492 434	301 584	794 017	(32 383)
Personnel recruté sur le plan international	13 353 900	10 307 675	3 839 122	14 146 797	792 897
Personnel recruté sur le plan national	2 772 900	1 601 543	352 416	1 953 959	(818 941)
Personnel fourni par des gouvernements	127 500	84 174	24 826	109 000	(18 500)
Consultants et services de consultants	168 800	46 035	25 000	71 035	(97 765)
Voyages officiels	181 300	425 761	19 387	445 148	263 848
Installations et infrastructures	2 370 100	1 453 937	523 414	1 977 350	(392 750)
Transports terrestres	244 900	1 532 344	69 590	1 601 934	1 357 034
Communications et informatique	1 311 900	1 031 397	119 359	1 150 756	(161 144)
Santé	197 600	31 950	2 146	34 096	(163 504)
Fournitures, services et matériel divers	286 000	967 233	(6 453)	960 780	674 780
Total	21 841 300	17 974 482	5 270 390	23 244 872	1 403 572